

EN FÉVRIER ...

Le 13 février

Le carnaval s'est invité au groupe scolaire PEV.



Le 16 février

Les élèves de CE2 ont cuisinés un repas Américain.

Le 20 février

a eu lieu la 2ème commission resto kids, l'occasion d'échanger avec les enfants sur l'amélioration des menus proposés.

Le 9 février

A l'occasion du nouvel-an chinois les cuisiniers du Boréal ont préparés un repas asiatique !



QUELQUES MOUVEMENTS :

Les arrivées côté ATSEM :

- ALLAIN Margaux ATSEM dans la classe de PS-MS avec Laurence BREJUN
- VERGLAS Sandrine ATSEM dans la classe de TPS-PS avec Nour ZEMIRLINE

Les arrivées côté animateurs :

- LE SOLLEU Mathias coordinateur de l'élémentaire en remplacement de Céline HENRI le temps de son congé maternité.

- BOLLEZ Anais animatrice permanente du côté élémentaire, elle a en charge l'encadrement et animation sur la cour pendant la pause méridienne et l'étude surveillée des CE2. Animatrice mercredis et vacances scolaire au Mille loisirs.
- LE GUENNEC Jeanne animatrice permanente suite au départ de LARIVEN Naig . A en charge l'encadrement et l'animation sur la cour pendant la pause méridienne et gestion de la garderie des CP au CE2. Animatrice mercredis et vacances scolaire au Mille loisirs.

La suite par ici

Les ateliers du midi

Des ateliers sont proposés de 12h50 à 13h50. Chaque jour est consacré à un niveau :

- Lundi (CP/CE1) : Théâtre, Percussion/ jeux musicaux,
- Mardi (CP/CE1) : Badminton, Art-Plastique, foot
- Jeudi (CE2/CM) : Théâtre, Badminton
- Vendredi (CE2/CM) : Percussion/ jeux musicaux, Art-Plastique, Foot

Les groupes sont constitués de 12 à 14 enfants pour chaque période (entre chaque vacances scolaires). Les ateliers sont encadrés par des professionnels (éducateurs sportifs, professeurs de musique...).

Les inscriptions se font sur le temps du midi directement auprès des enfants avant chaque vacances scolaires. Les enfants n'ayant pas pu s'inscrire pour l'activité de leur choix sur la première période sont prioritaires pour les périodes 2 ou 3.

En parallèle des ateliers du midi les animateurs proposent également des activités sur la pause méridienne et la garderie du soir (voir programmes).

Études surveillées

Inscription via le portail famille et réservation obligatoire en plus de la garderie du soir

- 16h35-17h : goûter enfant étude surveillée
- 17h-17h45 : étude surveillée

Les études surveillées sont assurées par des animateurs diplômés. Les enfants peuvent solliciter l'encadrant pour des conseils. Toutefois, eu égard à la nature des études surveillées et au nombre d'enfants, les personnes qui en assument la charge ne sont pas tenues à des obligations de résultats. Cela implique que les parents doivent s'assurer de la bonne exécution du travail donné par l'enseignant de leur enfant sans que la responsabilité des encadrants des études puisse être mise en cause.